

Conseil d'administration  
9-10 mars 2023

En référence au  
point 10 de l'ordre du jour

Point à l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES – BUREAU D'ACRO

**Résumé** Après l'approbation de la nouvelle stratégie de l'IPPF, le Secrétariat s'est engagé dans un processus visant à s'assurer qu'elle est adaptée à ses objectifs. Les bureaux régionaux seront repensés en pôles qui inciteront la Fédération à être innovante et audacieuse et à créer des alliances perturbatrices avec les communautés que nous voulons servir. L'équipe régionale basée à Bogota croule sous le poids de fonctions administratives depuis près de deux ans, avec des progrès très limités. Ce document présente les arguments en faveur d'un déménagement de ce site à Mexico City.

**Action requise :** Le Conseil d'administration d'**approuver** le transfert du bureau régional des Amériques de Bogota à Mexico City, tout en maintenant l'équipe des Caraïbes à Trinité-et-Tobago.

Après le retrait officiel du bureau régional de WHR, le Conseil d'administration, informé par le Secrétariat, décidait en novembre 2020 d'avoir un seul bureau régional avec deux sites sans hiérarchie entre les deux bureaux, l'un à Bogota, Colombie, et l'autre à Port of Spain, Trinité-et-Tobago. La décision fut prise en tenant compte d'une enquête auprès des AM, de la volonté de l'AM dans le pays, d'une vérification externe des critères et d'une évaluation des implications politiques par l'équipe de transition.

Après presque deux ans, force est de constater que l'équipe régionale n'a pas été en mesure d'assurer le fonctionnement de base du bureau de Bogotá, les principaux défis étant les suivants :

- Incertitude juridique : les autorités administratives prennent régulièrement des décisions discrétionnaires. La Colombie n'a pas signé les conventions d'harmonisation juridique telles que la 12<sup>ème</sup> Convention de La Haye (Apostille).
- Visas : malgré que nous ayons engagé trois cabinets d'avocats différents et que nous nous soyons présentés plusieurs fois au ministère de l'Immigration, les deux membres de l'équipe de direction en Colombie ont toujours aujourd'hui un visa touriste et nous avons dû suspendre les contrats locaux. Le processus d'obtention de visa n'est pas un chemin direct, c'est une ponction permanente sur nos ressources et le pays change fréquemment de réglementation.
- Comptes bancaires : en raison des politiques anticriminalité et anti-blanchiment qui datent des années 80, le système bancaire n'est toujours pas modernisé, et nous ne pouvons pas ouvrir de compte bancaire en dollars. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir un compte bancaire de société, une carte de crédit ou des alternatives d'investissement.
- Nouvelles réformes : le nouveau gouvernement se concentre sur une réforme fiscale et du travail qui aura un impact sur les citoyens étrangers et les organisations internationales.

- Difficultés de recrutement : la Colombie n'est pas attrayante pour le personnel international et le marché du travail local est limité. L'AM locale a eu 200 postes vacants au cours des deux dernières années et a le taux de rotation du personnel le plus élevé de son histoire. Nous faisons face à des défis similaires.

## **Plan d'action proposé**

### Déménager le siège Amériques d'ACRO à Mexico City

- (1) Raisonement : c'est le moment d'agir et de s'assurer que nous sommes prêts pour la nouvelle stratégie ; le réalignement du Secrétariat présente une opportunité en or.

Dans l'analyse effectuée par l'équipe de transition, certaines hypothèses alors faites se sont révélées fausses, notamment en ce qui concerne l'approbation des visas et la marque. Bien qu'en théorie les démarches en Colombie auraient dû être plus faciles, le haut niveau de discrétion des autorités administratives s'est traduit par de multiples échecs de demandes et des dépenses significatives. L'évaluation des critères relatifs au droit du travail s'était limitée à la durée de la procédure de visa et au pourcentage d'employeurs (*sic - employés ???*) étrangers. Cependant, lors de la dernière demande de visa, les services d'immigration ont demandé de par deux fois le nombre de ressortissants travaillant dans l'organisation avant de la rejeter.

Quant à la vérification externe des critères élaborés au moment de la prise de décision de l'équipe de transition, le Mexique obtenait un score total plus élevé que les deux autres alternatives. Le Mexique a des politiques d'immigration plus claires et stables, avec des cabinets d'avocats spécifiques qui fournissent des services efficaces aux organismes et aux sociétés eu égard à leurs demandes de visas. Les services de crédit bancaire sont plus faciles à obtenir pour les personnes disposant d'un emploi et pour les entités déclarées.

Lorsque la décision fut prise, l'un des principaux soucis concernant le Mexique tenait à ce que WHRO avait un bureau secondaire au sein de l'AM et qu'il s'était enregistré sous le nom d'IPPF-Mexique. Cependant, depuis lors, IPPF a réussi à obtenir la protection de toutes ses marques, en fait avant même la Colombie. *Fos Feminista* a quant à elle diminué sa présence au Mexique et a étendu son influence en Colombie. Dans le même temps, Mexfam, l'AM locale, a renforcé sa relation avec l'IPPF.

Les organisations régionales et les donateurs internationaux, tels que la Fondation Ford et Amnesty International, sont basés au Mexique, ce qui peut nous donner plus de poids lorsqu'il s'agit de s'assurer qu'ACRO traite des piliers 2 et 3.

En ce qui concerne le quatrième pilier, nous pourrions également trouver avantage à être installé au Mexique, car c'est un pays attractif pour le personnel international et doté d'un bon marché du travail ; d'autres organisations, comme Ipas, ont réussi à recruter des personnes désireuses de s'y installer. Le Mexique a des politiques visant à attirer les investissements dans le pays, y compris les travailleurs internationaux, comme un moteur pour l'économie.

- (2) Fermeture : Nous proposons de fermer le bureau de Bogota en suivant le même calendrier que l'alignement de la Fédération, afin de permettre au personnel de faire la transition et de se préparer à déménager au Mexique. De nouvelles personnes seront recrutées qui pourront choisir entre Mexico et Port of Spain.
- (3) Financement nécessaire : Etant donné que nous tirons avantage du processus de réalignement, nous ne nous attendons pas à un impact significatif sur la relocalisation du personnel. Nous

planifierons les paiements de façon à ce que le départ de Bogota s’aligne sur les débuts à Mexico City afin d’éviter autant que possible les doublons.

Nous chercherons à partager le bureau avec l'AM mexicaine afin de réduire les coûts du loyer mais aussi pour créer des synergies lorsque les donateurs sont en visite. L'ancien bureau utilisé par WHR est toujours vacant et offre un espace compétitif.

Les salaires estimés par l'équipe de transition sont compétitifs pour le Mexique et pour attirer des talents d'autres pays. Nous incluons un comparatif avec une organisation internationale mexicaine qui travaille dans un secteur similaire et qui a utilisé *Birches*.

Catégorie	Salaires d'une ONGI basée au Mexique			Salaires d'ACRO		
	classe	Min	Max	Min	Max	classe
Directeur- rice	D2	87 310	200 000	101 000	162 000	I
Directeur- rice	D1	58 000	111 000	75 000	120 000	H
Vice- directeur- rice	E2	42 500	64 000	55 500	89 000	G
Spécialiste	S2	30 000	53 200	55 524	88 836	F
Coordinateur -rice	P2	14 500	26 000	17 364	28 000	D
Soutien opérationnel	O2	9 300	14 700	13 356	21 360	C